

## AVIS IMPORTANT

Le SOUMISSIONNAIRE doit, pour rendre sa Soumission conforme, compléter le Formulaire de Soumission aux endroits appropriés, le retourner dans son intégralité en plus de compléter et joindre tout autre document requis en annexe. Tout document du SOUMISSIONNAIRE qui n'est pas requis par le DONNEUR D'ORDRE est réputé ne pas faire partie de la Soumission.

### **APPEL D'OFFRES - CONSTRUCTION**

### **FORMULAIRE DE SOUMISSION**

**NO BP2405-22065**

### **Rénovation des suites de bureaux ISP/PCVRU**

(Travaux de construction (Voirie))

*Nom du Soumissionnaire*

( \_\_\_\_\_ )



**TABLE DES MATIÈRES**

	<b>PAGE</b>
PRÉAMBULE .....	5
<b>0.00 INTERPRÉTATION .....</b>	<b>5</b>
<b>1.00 OBJET.....</b>	<b>5</b>
<b>2.00 PRIX PROPOSÉ .....</b>	<b>5</b>
2.01 Prix de base .....	5
2.02 Ajustement .....	5
<b>3.00 MODALITÉS DE PAIEMENT .....</b>	<b>5</b>
<b>4.00 SÛRETÉS .....</b>	<b>5</b>
4.01 Garantie de soumission .....	5
4.02 Garantie d'exécution et des obligations .....	6
<b>5.00 ATTESTATIONS RÉCIPROQUES .....</b>	<b>6</b>
<b>6.00 ATTESTATIONS DU DONNEUR D'ORDRE .....</b>	<b>6</b>
<b>7.00 ATTESTATIONS DU SOUMISSIONNAIRE .....</b>	<b>6</b>
<b>8.00 OBLIGATION(S) RÉCIPROQUE(S).....</b>	<b>8</b>
<b>9.00 OBLIGATIONS DU DONNEUR D'ORDRE.....</b>	<b>8</b>
<b>10.00 OBLIGATIONS DU SOUMISSIONNAIRE .....</b>	<b>8</b>
<b>11.00 DISPOSITIONS PARTICULIÈRES .....</b>	<b>8</b>
<b>12.00 DISPOSITIONS GÉNÉRALES.....</b>	<b>9</b>
<b>13.00 RETRAIT DE LA SOUMISSION.....</b>	<b>9</b>
<b>14.00 ENTRÉE EN VIGUEUR.....</b>	<b>9</b>
<b>15.00 DURÉE.....</b>	<b>9</b>
<b>16.00 PORTÉE .....</b>	<b>9</b>

**LISTE DES ANNEXES**

*Note: Les annexes sont numérotées en fonction de la clause à laquelle elles se rapportent.*

	<b>PAGE</b>
<b>ANNEXE 2.00 - BORDEREAU DE PRIX .....</b>	<b>11</b>
<b>ANNEXE 2.00 B - BORDEREAU DE PRIX VENTILÉ.....</b>	<b>12</b>
<b>ANNEXE 4.01 A - CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION.....</b>	<b>13</b>
<b>ANNEXE 4.01 B - LETTRE DE GARANTIE IRRÉVOCABLE .....</b>	<b>15</b>
<b>ANNEXE 4.02 - LETTRE D'ENGAGEMENT.....</b>	<b>17</b>
<b>ANNEXE 4.02 A - CAUTIONNEMENT D'EXÉCUTION.....</b>	<b>19</b>
<b>ANNEXE 4.02 B - CAUTIONNEMENT DES OBLIGATIONS POUR GAGES, MATÉRIAUX ET SERVICES 21</b>	
<b>ANNEXE 7.00 - LETTRE D'ENGAGEMENT DE L'ASSUREUR.....</b>	<b>24</b>
<b>ANNEXE 7.00 - VALIDATION DE CONFORMITÉ DE LA CNESST .....</b>	<b>26</b>
<b>ANNEXE 7.00 - ABSENCE DE LETTRE DE VALIDATION DE CONFORMITÉ DE LA CNESST.</b>	<b>27</b>
<b>ANNEXE 7.00 - ATTESTATION EXIGÉE PAR LE RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE .....</b>	<b>28</b>
<b>ANNEXE 7.00 - CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE.....</b>	<b>30</b>
<b>ANNEXE 7.00 - LISTE DES MEMBRES DU REGROUPEMENT DE PERSONNES .....</b>	<b>31</b>
<b>ANNEXE 7.00 - PROCURATION DES MEMBRES DU REGROUPEMENT DE PERSONNES.....</b>	<b>32</b>
<b>ANNEXE 7.00 - AUTORISATION DE SIGNER LA SOUMISSION .....</b>	<b>33</b>
<b>ANNEXE 7.00 - LISTE DES SOUS-CONTRACTANTS .....</b>	<b>34</b>
<b>ANNEXE 7.00 - ATTESTATION DE REVENU QUÉBEC .....</b>	<b>35</b>
<b>ANNEXE 7.00 - ABSENCE D'ÉTABLISSEMENT AU QUÉBEC .....</b>	<b>36</b>
<b>ANNEXE 7.00 - COPIE DES LICENCES ET PERMIS .....</b>	<b>37</b>
<b>ANNEXE 7.00 - DÉCLARATION D'INTÉGRITÉ.....</b>	<b>38</b>
<b>ANNEXE 7.00 - LISTE DES ÉQUIPEMENTS .....</b>	<b>39</b>
<b>ANNEXE 7.00 - LISTE DES TRAVAUX SIMILAIRES.....</b>	<b>40</b>
<b>ANNEXE 7.00 - LISTE DE LA MAIN-D'OEUVRE.....</b>	<b>41</b>
<b>ANNEXE 7.00 - PROGRAMME DE SANTÉ ET SÉCURITÉ .....</b>	<b>42</b>
<b>ANNEXE 7 - LISTE DES TRAVAUX SOUS-CONTRACTÉS .....</b>	<b>43</b>
<b>ANNEXE 7.00 – STATUT AU REGISTRAIRE DES ENTREPRISES .....</b>	<b>44</b>

**FORMULAIRE DE SOUMISSION** se rapportant à l'Appel d'Offres n° BP2405-22065.

**PRÉSENTÉ PAR :**

**Nom complet du SOUMISSIONNAIRE tel qu'indiqué au REQ :**

\_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Téléphone :** \_\_\_\_\_ **Télécopieur :** \_\_\_\_\_

**Site internet :** \_\_\_\_\_ **Courriel corporatif :** \_\_\_\_\_

**Numéro d'entreprise (NEQ) :** \_\_\_\_\_

**Numéro de licence RBQ :** \_\_\_\_\_

**TPS/TVH :** \_\_\_\_\_ **TVQ :** \_\_\_\_\_

**STATUT JURIDIQUE**

<input type="checkbox"/> <b>Entreprise individuelle</b>		<input type="checkbox"/> <b>Personne physique n'exploitant pas une entreprise individuelle</b>	
<input type="checkbox"/> <b>Société en nom collectif</b>		<input type="checkbox"/> <b>Société en commandite</b>	
<input type="checkbox"/> <b>Regroupement de Personnes (seulement si permis par la clause « Regroupement de Personnes » de la Régie de l'Appel d'Offres)</b>			
<input type="checkbox"/> <b>Société par actions</b>	<input type="checkbox"/> <b>Régime fédéral</b>		
	<input type="checkbox"/> <b>Régime provincial</b>	<input type="checkbox"/> <b>Québec</b>	
	<input type="checkbox"/> <b>Autre (préciser) :</b> _____		
<input type="checkbox"/> <b>Organisme à but non lucratif (OBNL)</b>			

**Nom du représentant :** \_\_\_\_\_

**Titre :** \_\_\_\_\_ **Courriel :** \_\_\_\_\_

**Téléphone :** \_\_\_\_\_ **Cellulaire :** \_\_\_\_\_

**CI-APRÈS DÉNOMMÉ LE « SOUMISSIONNAIRE »**

Autorisation de signer la Soumission

Tel que prévu à la Régie de l'Appel d'Offres, le SOUMISSIONNAIRE doit joindre au Formulaire de Soumission une résolution ou une procuration désignant la ou les personne(s) physique(s) autorisée(s) à signer la Soumission.

---

## PRÉAMBULE

Le SOUMISSIONNAIRE déclare ce qui suit :

A) il a pris connaissance des Documents d'Appel d'Offres se rapportant à l'Appel d'Offres émis par le DONNEUR D'ORDRE;

B) en réponse à cet Appel d'Offres, il dépose la présente Soumission.

## 0.00 INTERPRÉTATION

Sous réserve des adaptations nécessaires, les dispositions d'interprétation du Formulaire de Soumission sont les mêmes que celles qui apparaissent aux sections 0.00 des Documents d'Appel d'Offres.

## 1.00 OBJET

En réponse à l'Appel d'Offres du DONNEUR D'ORDRE, le SOUMISSIONNAIRE dépose sa Soumission et convient que sur acceptation de celle-ci par le DONNEUR D'ORDRE, les deux parties deviennent liées par le Contrat.

## 2.00 PRIX PROPOSÉ

### 2.01 Prix de base

Le SOUMISSIONNAIRE déclare avoir pris connaissance des Documents d'Appel d'Offres ainsi que tout Addenda s'y rapportant et être en mesure d'établir à la lumière de son contenu un prix pour les Travaux recherchés, lequel prix prend en compte les inclusions et exclusions, le cas échéant, indiquées dans les Documents d'Appel d'Offres. Le prix offert au DONNEUR D'ORDRE est présenté dans le Bordereau de Prix reproduit à l'annexe 2.00 des présentes.

### 2.02 Ajustement

Le(s) prix énoncé(s) est (sont) sujet(s) aux ajustements indiqués aux Documents d'Appel d'Offres, le cas échéant.

## 3.00 MODALITÉS DE PAIEMENT

Le SOUMISSIONNAIRE prend acte des modalités de paiement indiquées à la section 3.00 du Contrat et s'en déclare satisfait.

## 4.00 SÛRETÉS

### 4.01 Garantie de soumission

Tel que requis par les Documents d'Appel d'Offres, le SOUMISSIONNAIRE joint la garantie de soumission suivante :

- Chèque certifié
- Mandat-poste
- Traite bancaire
- Cautionnement de soumission (annexe 4.01 A)
- Lettre de garantie irrévocable (annexe 4.01 B)

#### **4.02 Garantie d'exécution et des obligations**

Tel que requis par les Documents d'Appel d'Offres, le SOUMISSIONNAIRE joint à sa Soumission une lettre d'engagement garantissant l'émission d'une garantie d'exécution et d'une garantie des obligations de l'ADJUDICATAIRE pour gages, matériaux et services (annexe 4.02 du Formulaire de Soumission).

#### **5.00 ATTESTATIONS RÉCIPROQUES**

Le SOUMISSIONNAIRE prend acte des attestations réciproques indiquées à la section 5.00 de la Régie de l'Appel d'Offres et des attestations réciproques indiquées à la section 5.00 du Contrat et s'en déclare satisfait.

#### **6.00 ATTESTATIONS DU DONNEUR D'ORDRE**

Le SOUMISSIONNAIRE prend acte des attestations du DONNEUR D'ORDRE indiquées à la section 6.00 de la Régie de l'Appel d'Offres et des attestations du DONNEUR D'ORDRE indiquées à la section 6.00 du Contrat et s'en déclare satisfait.

#### **7.00 ATTESTATIONS DU SOUMISSIONNAIRE**

Le SOUMISSIONNAIRE prend acte des attestations du SOUMISSIONNAIRE indiquées à la section 7.00 de la Régie de l'Appel d'Offres et des attestations de l'ADJUDICATAIRE indiquées à la section 7.00 du Contrat et s'en déclare satisfait. Il produit en annexe des présentes, tel qu'exigé par les Documents d'Appel d'Offres, les documents suivants dont il atteste de l'exactitude, à savoir :

- a) le Bordereau de Prix;
- b) le Bordereau de Prix ventilé;
- c) la garantie de soumission;
- d) la lettre d'engagement garantissant l'émission d'une garantie d'exécution et d'une garantie des obligations pour gages, matériaux et services;
- e) la lettre d'engagement de l'assureur;
- f) le formulaire « Attestation Exigée par le Règlement sur la Gestion Contractuelle »;
- g) le formulaire « Déclaration d'intégrité » dûment signé;

*Cette obligation ne s'applique pas à un SOUMISSIONNAIRE qui détient une autorisation de contracter délivrée par l'Autorité des marchés publics (AMP).*

- h) l'annexe « Charte de la langue française » et, si applicable, tout document additionnel exigé dans celle-ci;
- i) une copie de la licence délivrée par la RBQ dans la ou les catégories appropriées;
- j) s'il prévoit sous-contracter une partie de l'exécution du Contrat, la liste des Sous-Contractants;
- k) s'il prend la forme d'un Regroupement de Personnes, la liste des membres du Regroupement de Personnes;
- l) s'il prend la forme d'un Regroupement de Personnes, la procuration autorisant le représentant du Regroupement de Personnes à signer la Soumission;
- m) la résolution ou la procuration autorisant la signature de la Soumission;
- n) l'attestation de Revenu Québec, s'il a un établissement au Québec;
- o) le formulaire « Absence d'établissement au Québec », s'il n'a pas d'établissement au Québec;
- p) la validation de conformité de la CNESST;
- q) s'il n'a pas l'obligation de s'inscrire à la CNESST, le formulaire « Absence de lettre de validation de conformité de la CNESST »;

#### **Regroupement de Personnes**

Si le SOUMISSIONNAIRE prend la forme d'un Regroupement de Personnes, chacun des membres du Regroupement de Personnes doit fournir individuellement les documents suivants :

- a) le formulaire « Attestation Exigée par le Règlement sur la Gestion Contractuelle »;
- b) le formulaire « Déclaration d'intégrité » dûment signé;

*Cette obligation ne s'applique pas à un membre du Regroupement de Personnes qui détient une autorisation de contracter délivrée par l'Autorité des marchés publics (AMP).*

- c) l'annexe « Charte de la langue française » et, si applicable, tout document additionnel exigé dans celle-ci;
- d) une copie de la licence délivrée par la RBQ dans la ou les catégories appropriées;
- e) l'attestation de Revenu Québec, s'il a un établissement au Québec;

- f) le formulaire « Absence d'établissement au Québec », s'il n'a pas d'établissement au Québec;
- g) la validation de conformité de la CNESST;
- h) s'il n'a pas l'obligation de s'inscrire à la CNESST, le formulaire « Absence de lettre de validation de conformité de la CNESST »;
- i) la résolution ou la procuration autorisant la signature de la Soumission;
- j) tout autre document indiqué dans les Documents d'Appel d'Offres comme devant être fourni individuellement par chacun des membres du Regroupement de Personnes.

En plus des documents énumérés ci-dessus, le SOUMISSIONNAIRE produit, en annexe des présentes, les documents suivants dont il atteste de l'exactitude, à savoir :

- a) la liste des travaux similaires exécutés au cours des TROIS (3) dernières années;
- b) le programme général de prévention en matière de santé et sécurité;
- c) la liste des équipements;
- d) le statut au registre des entreprises;
- e) la liste de la main-d'oeuvre.

#### **8.00 OBLIGATION(S) RÉCIPROQUE(S)**

Le SOUMISSIONNAIRE prend acte des obligations réciproques indiquées à la section 8.00 de la Régie de l'Appel d'Offres et des obligations réciproques indiquées à la section 8.00 du Contrat et s'en déclare satisfait, en plus de s'engager à les respecter.

#### **9.00 OBLIGATIONS DU DONNEUR D'ORDRE**

Le SOUMISSIONNAIRE prend acte des obligations du DONNEUR D'ORDRE indiquées à la section 9.00 de la Régie de l'Appel d'Offres et des obligations du DONNEUR D'ORDRE indiquées à la section 9.00 du Contrat et s'en déclare satisfait.

#### **10.00 OBLIGATIONS DU SOUMISSIONNAIRE**

Le SOUMISSIONNAIRE prend acte des obligations du SOUMISSIONNAIRE indiquées à la section 10.00 de la Régie de l'Appel d'Offres et des obligations de l'ADJUDICATAIRE indiquées à la section 10.00 du Contrat et s'en déclare satisfait, en plus de s'engager à les respecter.

#### **11.00 DISPOSITIONS PARTICULIÈRES**



Le SOUMISSIONNAIRE prend acte des dispositions particulières indiquées à la section 11.00 de la Régie de l'Appel d'Offres et des dispositions particulières indiquées à la section 11.00 du Contrat et s'en déclare satisfait, en plus de s'engager à les respecter.

**12.00 DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

Le SOUMISSIONNAIRE prend acte des dispositions générales indiquées à la section 12.00 de la Régie de l'Appel d'Offres et des dispositions générales indiquées à la section 12.00 du Contrat et s'en déclare satisfait, en plus de s'engager à les respecter.

**13.00 RETRAIT DE LA SOUMISSION**

Le SOUMISSIONNAIRE reconnaît que sa Soumission constitue, à compter de l'ouverture des Soumissions, une offre irrévocable de contracter et qu'il ne peut plus retirer celle-ci. Si sa Soumission est acceptée et qu'il refuse d'honorer ses obligations en vertu du Contrat, le DONNEUR D'ORDRE peut, outre l'exécution des garanties (sûretés), lui réclamer des dommages-intérêts.

**14.00 ENTRÉE EN VIGUEUR**

La Soumission entre en vigueur à compter de son ouverture aux lieu et date indiqués dans les Documents d'Appel d'Offres.

**15.00 DURÉE**

La Soumission demeure en vigueur tant que sa durée de validité prévue à la Régie de l'Appel d'Offres n'est pas expirée ou tant que l'Appel d'Offres n'est pas annulé selon la première des deux éventualités à survenir.

**16.00 PORTÉE**

La Soumission constitue une acceptation formelle du Contrat par le SOUMISSIONNAIRE, lorsque requise par le DONNEUR D'ORDRE, étant entendu qu'une fois acceptée par ce dernier, elle devient partie du Contrat auquel le SOUMISSIONNAIRE adhère, sans réserve, à toutes fins que de droit.

EN FOI DE QUOI, LE SOUMISSIONNAIRE, PAR L'ENTREMISE DE SON REPRÉSENTANT DÛMENT AUTORISÉ, A SIGNÉ CETTE SOUMISSION AUX FINS DE CONFORMITÉ DE CELLE-CI ET EN GUISE D'ADHÉSION AU CONTRAT, À ....., CE ...E JOUR DE ..... 20...

**LE SOUMISSIONNAIRE**

Par : \_\_\_\_\_  
(Signature)

\_\_\_\_\_  
(Nom en lettres moulées)

---

(Fonction en lettres moulées)

**IMPORTANT**

L'absence de signature constitue un cas de non-conformité d'une Soumission.

**NOTE**

Le Formulaire de Soumission, dans son intégralité, comprenant toutes les pages et ses annexes doit être remis au **DONNEUR D'ORDRE** au moment du dépôt de la Soumission. Il n'est pas nécessaire de remettre la Régie de l'Appel d'Offres et le Contrat.

**ANNEXE 2.00 - BORDEREAU DE PRIX**

- **Titre** : *Rénovation des suites de bureaux ISP/PCVRU*
- **Numéro** : *BP2405-22065*

***IMPORTANT***

- *Le contenu de la présente annexe se trouve dans le document nommé « Bordereau de Prix » qui est annexé aux Documents d'Appel d'Offres.*
- *Le SOUMISSIONNAIRE doit compléter et signer ce document et le joindre au Formulaire de Soumission.*
- *Cependant, si l'adjudication du Contrat comprend une évaluation de la qualité selon le système de pondération et d'évaluation des offres à double enveloppe, ce document doit être détaché du Formulaire de Soumission et déposé dans une enveloppe distincte (enveloppe B) de celle contenant le Formulaire de Soumission (enveloppe A).*

**ANNEXE 2.00 B - BORDEREAU DE PRIX VENTILÉ**

*(Le SOUMISSIONNAIRE doit présenter une ventilation complète du prix forfaitaire soumis)*

## ANNEXE 4.01 A - CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION

Date d'émission : \_\_\_\_\_

Numéro : \_\_\_\_\_

**SOUMISSIONNAIRE**

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Nom du représentant : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Appel d'offres : Rénovation des suites de bureaux ISP/PCVRU - BP2405-22065

*Le soumissionnaire est ci-après désigné comme étant le « Soumissionnaire ».***CAUTION**

Nom : \_\_\_\_\_ N° AMF : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Nom du représentant : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

*La caution est ci-après désignée comme étant la « Caution ».*

*La caution doit être une « Institution Financière » au sens de la Régie de l'Appel d'Offres, c'est-à-dire un assureur titulaire d'un permis l'autorisant à pratiquer l'assurance cautionnement, délivré en vertu de la Loi sur les assureurs (RLRQ, chapitre A-32.1), une société de fiducie titulaire d'un permis délivré en vertu de la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne (RLRQ, c. S-29.01), une coopérative de services financiers au sens de la Loi sur les coopératives de services financiers (RLRQ, c. C-67.3) ou une banque au sens de la Loi sur les banques (L.C. 1991, c. 46).*

La Caution, après avoir pris connaissance de la soumission pour l'appel d'offres identifié ci-haut devant être présentée par le Soumissionnaire au plus tard le 23 septembre 2024 ou à toute date ultérieure en cas de report de la date limite pour la réception des soumissions, à la Pointe-Claire (ci-après appelée le « Donneur d'ordre »), se porte caution du Soumissionnaire, envers le Donneur d'ordre, aux conditions suivantes :

- a) La Caution, à défaut de la part du Soumissionnaire d'accepter un contrat conforme à sa soumission ou à défaut de fournir les garanties requises, le cas échéant, dans les délais requis, s'oblige à payer au Donneur d'ordre une somme d'argent représentant la différence entre le montant de la soumission qui avait été acceptée et celui de la soumission subséquemment acceptée par le Donneur d'ordre, sa responsabilité étant limitée à CINQ POUR CENT (5%) du montant total de la soumission avant taxes.

- b) Le Soumissionnaire dont la soumission a été acceptée devra être avisé de l'acceptation de sa soumission dans les CENT VINGT (120) jours qui suivent la date limite de la réception des soumissions, sous réserve de toute prolongation de la durée de validité des soumissions, autrement la présente obligation est nulle et de nul effet.
- c) Ce cautionnement est régi par le droit applicable au Québec et, en cas de contestation, les tribunaux du Québec seront seuls compétents.
- d) La Caution renonce au bénéfice de discussion et de division.

Le Soumissionnaire intervient aux présentes pour y consentir et, à défaut par lui de ce faire, la présente obligation est nulle et de nul effet.

EN FOI DE QUOI, LE SOUMISSIONNAIRE ET LA CAUTION, PAR LEURS REPRÉSENTANTS DÛMENT AUTORISÉS, ONT SIGNÉ LES PRÉSENTES À ....., CE ...<sup>E</sup> JOUR DE ..  
..... 20....

**SOUSSIONNAIRE**

Par : \_\_\_\_\_  
.....

\_\_\_\_\_  
Témoïn

**CAUTION**

Par : \_\_\_\_\_  
.....

\_\_\_\_\_  
Témoïn

**ANNEXE 4.01 B - LETTRE DE GARANTIE IRRÉVOCABLE**

Date d'émission : \_\_\_\_\_

Numéro : \_\_\_\_\_

À l'intention de :

Pointe-Claire  
 451 boulevard Saint-Jean  
 Pointe-Claire  
 Québec  
 H9R3J3

*(ci-après désignée comme étant le « Donneur d'ordre »)*

**SOUSSIONNAIRE**

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Nom du représentant : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Appel d'offres : Rénovation des suites de bureaux ISP/PCVRU - BP2405-22065

*Le soumissionnaire est ci-après désigné comme étant le « Soumissionnaire ».*

**CAUTION**

Nom : \_\_\_\_\_ N° AMF : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Nom du représentant : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

*La caution est ci-après désignée comme étant la « Caution ».*

***La caution doit être une « Institution Financière » au sens de la Régie de l'Appel d'Offres, c'est-à-dire un assureur titulaire d'un permis l'autorisant à pratiquer l'assurance cautionnement, délivré en vertu de la Loi sur les assureurs (RLRQ, chapitre A-32.1), une société de fiducie titulaire d'un permis délivré en vertu de la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne (RLRQ, c. S-29.01), une coopérative de services financiers au sens de la Loi sur les coopératives de services financiers (RLRQ, c. C-67.3) ou une banque au sens de la Loi sur les banques (L.C. 1991, c. 46).***

La Caution garantit de façon irrévocable au Donneur d'ordre le paiement des sommes qui lui seront dues par le Soumissionnaire advenant le défaut de ce dernier d'accepter un contrat conforme à son offre ou de fournir les garanties exigées dans les délais requis.

Les deux seules conditions pour que la présente garantie soit réalisable sont : soit le défaut d'accepter un contrat conformément à son offre, soit le défaut de produire les garanties requises.

Après réception d'une demande écrite de paiement dans laquelle la date d'ouverture des offres devra être mentionnée, la Caution s'engage à acquitter ces sommes. Toutefois, en aucun cas l'engagement total de la Caution en vertu des présentes ne devra dépasser une somme équivalant à CINQ POUR CENT (5%) du montant total de la soumission avant taxes.

La présente garantie demeurera en vigueur durant les CENT VINGT (120) jours qui suivent la date limite de la réception des soumissions, sous réserve de toute prolongation de la durée de validité des soumissions.

Le paiement est exigible à la simple demande de paiement adressée à la Caution par le Donneur d'ordre.

Par : \_\_\_\_\_  
(Signataire autorisé)

Par : \_\_\_\_\_  
(Signataire autorisé)



**ANNEXE 4.02 - LETTRE D'ENGAGEMENT**

Date d'émission : \_\_\_\_\_

Numéro : \_\_\_\_\_

À l'intention de :

Pointe-Claire  
 451 boulevard Saint-Jean  
 Pointe-Claire  
 Québec  
 H9R3J3

*(ci-après désignée comme étant le « Donneur d'ordre »)*

**SOUSSIONNAIRE**

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Nom du représentant : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Appel d'offres : Rénovation des suites de bureaux ISP/PCVRU - BP2405-22065

*Le soumissionnaire est ci-après désigné comme étant le « Soumissionnaire ».*

**CAUTION**

Nom : \_\_\_\_\_ N° AMF : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Nom du représentant : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

*La caution est ci-après désignée comme étant la « Caution ».*

***La caution doit être une « Institution Financière » au sens de la Régie de l'Appel d'Offres, c'est-à-dire un assureur titulaire d'un permis l'autorisant à pratiquer l'assurance cautionnement, délivré en vertu de la Loi sur les assureurs (RLRQ, chapitre A-32.1), une société de fiducie titulaire d'un permis délivré en vertu de la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne (RLRQ, c. S-29.01), une coopérative de services financiers au sens de la Loi sur les coopératives de services financiers (RLRQ, c. C-67.3) ou une banque au sens de la Loi sur les banques (L.C. 1991, c. 46).***

- a) Le Soumissionnaire a informé la Caution qu'il entend déposer une soumission écrite au Donneur d'ordre en lien avec l'appel d'offres identifié ci-haut.

- 
- b) À condition que la soumission soit déposée par le Soumissionnaire pour cet appel d'offres et qu'elle soit acceptée par le Donneur d'ordre dans les CENT VINGT (120) jours suivant la date limite de réception des soumissions, sous réserve de toute prolongation de la durée de validité des soumissions, la Caution s'engage envers le Donneur d'ordre à accorder au Soumissionnaire les cautionnements suivants :
- i) Cautionnement d'exécution pour un montant équivalant à CINQUANTE POUR CENT (50 %) du montant total du contrat avant taxes, sous réserve d'un montant maximal de \_\_\_\_\_ dollars ( \$).
  - ii) Cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services pour un montant équivalant à CINQUANTE POUR CENT (50 %) du montant total du contrat avant taxes, sous réserve d'un montant maximal de \_\_\_\_\_ dollars ( \$).
- c) Le présent engagement est sans effet, à moins que, dans les QUINZE (15) jours suivant l'adjudication du contrat, le Soumissionnaire ne fasse parvenir à la Caution une demande écrite pour obtenir le cautionnement.
- d) Conformément aux documents d'appel d'offres, la présente lettre d'engagement doit être remise simultanément avec la soumission et sera considérée comme en faisant partie intégrante.

EN FOI DE QUOI, LA CAUTION, PAR SON REPRÉSENTANT DÛMENT AUTORISÉ, A SIGNÉ LE PRÉSENT DOCUMENT À ....., CE ... E JOUR DE ..... 20....

**CAUTION**

Par : \_\_\_\_\_

-----

**ANNEXE 4.02 A - CAUTIONNEMENT D'EXÉCUTION**

Date d'émission : \_\_\_\_\_

Numéro : \_\_\_\_\_

**ADJUDICATAIRE**

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Nom du représentant : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Contrat : Rénovation des suites de bureaux ISP/PCVRU - BP2405-22065

*L'adjudicataire est ci-après désigné comme étant l' « Adjudicataire ».*

**CAUTION**

Nom : \_\_\_\_\_ N° AMF : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Nom du représentant : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

*La caution est ci-après désignée comme étant la « Caution ».*

*La caution doit être une « Institution Financière » au sens de la Régie de l'Appel d'Offres, c'est-à-dire un assureur titulaire d'un permis l'autorisant à pratiquer l'assurance cautionnement, délivré en vertu de la Loi sur les assureurs (RLRQ, chapitre A-32.1), une société de fiducie titulaire d'un permis délivré en vertu de la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne (RLRQ, c. S-29.01), une coopérative de services financiers au sens de la Loi sur les coopératives de services financiers (RLRQ, c. C-67.3) ou une banque au sens de la Loi sur les banques (L.C. 1991, c. 46).*

- a) La Caution, après avoir pris connaissance du contrat dûment octroyé par la Pointe-Claire (ci-après appelée le « Donneur d'ordre »), s'oblige solidairement avec l'Adjudicataire envers le Donneur d'ordre à exécuter le contrat y compris, et sans limitation, toutes les obligations relevant des garanties, pour la réalisation de l'ouvrage décrit ci-dessus conformément à l'appel d'offres, jusqu'à concurrence d'un montant équivalant à CINQUANTE POUR CENT (50 %) du montant total du contrat avant taxes, la Caution ne pouvant en aucun cas être appelée à payer plus que ..... dollars (..... \$)
- b) La Caution consent à ce que le Donneur d'ordre et l'Adjudicataire puissent en tout temps faire des modifications au contrat, sous réserve du droit de la Caution d'en être informée sur demande conformément à l'article 2345 du Code civil, et elle consent également à ce que le Donneur d'ordre accorde tout délai nécessaire au parachèvement des travaux.

- c) Au cas d'inexécution du contrat par l'Adjudicataire, y compris les travaux relevant des garanties, la Caution assume les obligations de l'Adjudicataire et, le cas échéant, entreprend et poursuit les travaux requis dans les 15 jours de l'avis écrit qui lui est donné à cet effet par le Donneur d'ordre, à défaut de quoi le Donneur d'ordre peut faire compléter les travaux et la Caution doit lui payer tout excédent du prix arrêté avec l'Adjudicataire pour l'exécution du contrat.
- d) Le présent cautionnement couvre tout défaut dénoncé par un avis écrit du Donneur d'ordre à l'Adjudicataire avant la fin de la deuxième année suivant la réception de l'ouvrage au sens de l'article 2110 du Code civil.
- e) Ce cautionnement est régi par le droit applicable au Québec et, en cas de contestation, les tribunaux du Québec seront seuls compétents.
- f) l'Adjudicataire intervient aux présentes pour y consentir et, à défaut par lui de ce faire, la présente obligation est nulle et sans effet.

EN FOI DE QUOI, L'ADJUDICATAIRE ET LA CAUTION, PAR LEURS REPRÉSENTANTS DÛMENT AUTORISÉS, ONT SIGNÉ LES PRÉSENTES À ....., CE ...E JOUR DE ..... 20... .

**ADJUDICATAIRE**

\_\_\_\_\_  
Témoins

\_\_\_\_\_  
.....

**CAUTION**

\_\_\_\_\_  
Témoins

\_\_\_\_\_  
.....

**ANNEXE 4.02 B - CAUTIONNEMENT DES OBLIGATIONS POUR GAGES, MATÉRIAUX ET SERVICES**

Date d'émission : \_\_\_\_\_

Numéro : \_\_\_\_\_

**ADJUDICATAIRE**

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Nom du représentant : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Contrat : Rénovation des suites de bureaux ISP/PCVRU - BP2405-22065

*L'adjudicataire est ci-après désigné comme étant l' « Adjudicataire ».*

**CAUTION**

Nom : \_\_\_\_\_ N° AMF : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Nom du représentant : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

*La caution est ci-après désignée comme étant la « Caution ».*

*La caution doit être une « Institution Financière » au sens de la Régie de l'Appel d'Offres, c'est-à-dire un assureur titulaire d'un permis l'autorisant à pratiquer l'assurance cautionnement, délivré en vertu de la Loi sur les assureurs (RLRQ, chapitre A-32.1), une société de fiducie titulaire d'un permis délivré en vertu de la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne (RLRQ, c. S-29.01), une coopérative de services financiers au sens de la Loi sur les coopératives de services financiers (RLRQ, c. C-67.3) ou une banque au sens de la Loi sur les banques (L.C. 1991, c. 46).*

- a) La Caution, après avoir pris connaissance du contrat dûment octroyé par la Pointe-Claire (ci-après appelée le « Donneur d'ordre »), s'oblige solidairement avec l'Adjudicataire envers le Donneur d'ordre à payer directement les créanciers définis ci-après, jusqu'à concurrence d'un montant équivalant à CINQUANTE POUR CENT (50 %) du montant total du contrat avant taxes, la Caution ne pouvant en aucun cas être appelée à payer plus que ..... dollars (..... \$)
- b) Par créancier, on entend:
  - i) tout sous-contractant de l'Adjudicataire;
  - ii) toute personne physique ou toute personne morale qui a vendu ou loué à l'Adjudicataire ou à ses sous-contractants des services, des matériaux ou du matériel destinés exclusivement à

l'ouvrage, le prix de location de matériel étant déterminé uniquement selon les normes courantes de l'industrie de la construction;

iii) tout fournisseur de matériaux spécialement préparés pour cet ouvrage et pour ce contrat;

iv) la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, en ce qui concerne les cotisations découlant de ce contrat;

v) la Commission de la construction du Québec, en ce qui concerne les cotisations découlant de ce contrat.

c) La Caution consent à ce que le Donneur d'ordre et l'Adjudicataire puissent en tout temps faire des modifications au contrat, sous réserve du droit de la Caution d'en être informée sur demande conformément à l'article 2345 du Code civil, et elle consent également à ce que le Donneur d'ordre accorde tout délai nécessaire au parachèvement des travaux.

d) Sous réserve du paragraphe c), aucun créancier n'a de recours direct contre la Caution que s'il lui a adressé, ainsi qu'à l'Adjudicataire, une demande de paiement dans les 120 jours suivants la date à laquelle il a terminé ses travaux ou fourni les derniers services, matériaux ou matériel. Tout créancier qui n'a pas un contrat directement avec l'Adjudicataire n'a de recours direct contre la Caution que s'il a avisé par écrit l'Adjudicataire de son contrat dans un délai de 60 jours du commencement de la location ou de la livraison des services, des matériaux ou du matériel, tel avis devant indiquer l'ouvrage concerné, l'objet du contrat, le nom du sous-contractant, et le Donneur d'ordre concerné.

Un sous-contractant n'a de recours direct contre la Caution pour les retenues qui lui sont imposées par l'Adjudicataire que s'il a adressé une demande de paiement à la Caution et à l'Adjudicataire dans les 120 jours suivants la date à laquelle ces retenues étaient exigibles.

e) Tout créancier peut poursuivre la Caution après l'expiration des 30 jours qui suivent l'avis prévu au paragraphe d), pourvu que la poursuite ne soit pas intentée avant les 90 jours de la date à laquelle les travaux du créancier ont été exécutés ou de la date à laquelle les derniers services, matériaux ou matériel ont été fournis;

f) Tout paiement effectué de bonne foi en vertu des présentes a pour effet de réduire d'autant le montant du présent cautionnement.

g) Ce cautionnement est régi par le droit applicable au Québec et, en cas de contestation, les tribunaux du Québec seront seuls compétents.

h) l'Adjudicataire intervient aux présentes pour y consentir et, à défaut par lui de ce faire, la présente obligation est nulle et sans effet.

EN FOI DE QUOI, L'ADJUDICATAIRE ET LA CAUTION, PAR LEURS REPRÉSENTANTS DÛMENT AUTORISÉS, ONT SIGNÉ LES PRÉSENTES À ....., CE ...E JOUR DE ..... 20... .

ADJUDICATAIRE

\_\_\_\_\_
Témoins

\_\_\_\_\_
.....

*Rénovation des suites de bureaux ISP/PCVRU*  
**Formulaire de soumission**

---

**CAUTION**

---

Témoïn

---

.....

---

**ANNEXE 7.00 - LETTRE D'ENGAGEMENT DE L'ASSUREUR**

Date d'émission : \_\_\_\_\_

Numéro : \_\_\_\_\_

**SOUSSIONNAIRE**

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Nom du représentant : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Appel d'Offres : Rénovation des suites de bureaux ISP/PCVRU - BP2405-22065

*Le soumissionnaire est ci-après désigné comme étant le « Soumissionnaire ».***ASSUREUR**

Nom : \_\_\_\_\_ N° AMF : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Nom du représentant : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

*L'assureur est ci-après désigné comme étant l'« Assureur ».*

Par la présente, le Soumissionnaire atteste avoir transmis à l'Assureur une copie de l'ensemble de la documentation produite par Pointe-Claire aux fins de l'Appel d'Offres et, plus spécifiquement, des exigences relativement à chacune des assurances devant être produites (lesquelles sont énumérées ci-après).

Par la présente, l'Assureur atteste avoir pris connaissance de l'ensemble de la documentation produite par Pointe-Claire aux fins de l'Appel d'Offres et, plus spécifiquement, des exigences relativement à chacune des assurances devant être produites (lesquelles sont énumérées ci-après). À condition que la soumission présentée pour cet Appel d'Offres soit acceptée dans les CENT VINGT (120) jours suivant la date limite de réception des soumissions, sous réserve de toute prolongation de la durée de validité des soumissions, l'Assureur s'engage à émettre ces assurances pour le Soumissionnaire si le Contrat lui est adjugé, et ce, conformément à ces exigences.

Les assurances devant être produites sont les suivantes :

- a) assurance responsabilité civile «wrap-up»;
- b) assurance responsabilité civile environnementale et pollution;
- c) assurance chantier;



- d) assurance matériel;
- e) assurance bris des équipements;

EN FOI DE QUOI, LE SOUMISSIONNAIRE ET L'ASSUREUR, PAR LEURS REPRÉSENTANTS DÛMENT AUTORISÉS, ONT SIGNÉ LES PRÉSENTES À ....., CE ...<sup>E</sup> JOUR DE ..  
..... 20.....

**SOUMISSIONNAIRE**

Par : \_\_\_\_\_

.....

**ASSUREUR**

Par : \_\_\_\_\_

.....

\_\_\_\_\_  
Témoïn

\_\_\_\_\_  
Témoïn

**ANNEXE 7.00 - VALIDATION DE CONFORMITÉ DE LA CNESST**

*(le SOUMISSIONNAIRE doit joindre ce document à sa Soumission)*

---

**ANNEXE 7.00 - ABSENCE DE LETTRE DE VALIDATION DE CONFORMITÉ DE LA CNESST**

**Titre** : Rénovation des suites de bureaux ISP/PCVRU

**Numéro** : BP2405-22065

Nom du soumissionnaire :

\_\_\_\_\_  
(ci-après, le « SOUMISSIONNAIRE »)

Je, soussigné(e),

\_\_\_\_\_  
(prénom et nom du/de la représentant(e) autorisé(e) du SOUMISSIONNAIRE)

\_\_\_\_\_  
(titre du/de la représentant(e) autorisé(e) du SOUMISSIONNAIRE)

en tant que représentant(e) dûment autorisé(e) du SOUMISSIONNAIRE, en présentant au DONNEUR D'ORDRE la Soumission ci-jointe du SOUMISSIONNAIRE suite à l'Appel d'Offres indiqué ci-dessus, atteste, au nom du SOUMISSIONNAIRE, que les déclarations ci-après sont complètes et exactes :

1. Le SOUMISSIONNAIRE n'emploie aucun travailleur au sens de la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles* (RLRQ, c. A-3.001).
2. J'ai lu et je comprends le contenu de la présente déclaration.
3. Je suis autorisé(e) par le SOUMISSIONNAIRE à signer cette déclaration et à présenter, en son nom, la Soumission.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé et daté la présente attestation, comme suit :

\_\_\_\_\_  
(Signature)

\_\_\_\_\_  
(Prénom et nom complets en lettres moulées ou dactylographiées)

\_\_\_\_\_  
(Date)

**ANNEXE 7.00 - ATTESTATION EXIGÉE PAR LE RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

Numéro de l'appel d'offres : BP2405-22065  
 Titre de l'appel d'offres : Rénovation des suites de bureaux ISP/PCVRU

Je, ( \_\_\_\_\_ ), suis le signataire dûment autorisé de la  
*(Nom et titre de la personne autorisée par le soumissionnaire)*

soumission déposée en vertu du présent appel d'offres, au nom de ( \_\_\_\_\_ ),  
*(Nom de l'entreprise soumissionnaire)*

ci-après appelée le « soumissionnaire ».

Le soumissionnaire déclare :

- I. qu'il n'a aucun lien familial, financier ou autre, susceptible de créer une apparence de conflit d'intérêts, directement ou indirectement, avec un ou plusieurs membres de l'administration municipale.

Dans le cas contraire, il déclare avoir les liens suivants :

Précisez \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

- II. que durant le processus d'appel d'offres, il n'a pas tenté de communiquer avec les membres de l'administration impliqués dans ce processus, dont les membres d'un comité de sélection, en vue de *les influencer dans leur jugement, appréciation, recommandation* pour l'adjudication du contrat ayant fait l'objet du processus;

- III. que de façon générale il a rencontré toute et chacune des exigences du règlement sur la gestion contractuelle de la Ville publiée sur le site de la Ville ([www.ville.pointe-claire.qc.ca](http://www.ville.pointe-claire.qc.ca) → Affaires → Appels d'offres → Règlement sur la gestion contractuelle)

- IV. que sa soumission a été établie sans collusion et sans avoir communiqué ni établi d'entente ou d'arrangement avec un concurrent ou un tiers relativement aux prix, aux méthodes, aux facteurs ou aux formules pour établir les prix, non plus quant à la décision de présenter ou non une soumission qui ne répond pas aux spécifications de l'appel d'offres;

qu'il n'a pas été condamné, dans les cinq années précédant l'appel d'offres pour une infraction à la *Loi sur la concurrence* ou toute autre loi visant à contrer le trucage des offres ou pour un acte de collusion, une manœuvre frauduleuse ou un autre acte de même nature;

- V. que, si des communications d'influence ont eu lieu pour l'obtention d'un contrat, elles ont été conformes à la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme*, au *Code de déontologie des lobbyistes* et aux avis du Commissaire au lobbyisme;

Je reconnais :

- I. avoir lu et compris le contenu de la présente déclaration;
- II. que la soumission ci-jointe sera disqualifiée si ma déclaration est fausse ou incomplète;
- III. que si l'administration découvre que dans le cadre de la préparation de la soumission et malgré la présente déclaration, il y a eu collusion ou, le cas échéant, déclaration de culpabilité en vertu de la *Loi sur la concurrence*, le contrat qui pourrait avoir été accordé au soumissionnaire dans l'ignorance de ce fait sera résilié et des poursuites en dommages- intérêts pourront être intentées contre le soumissionnaire et quiconque sera partie à la collusion.

Et j'ai signé,

---

(Signature)

---

(Date)

## ANNEXE 7.00 - CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Je, soussigné, représentant du SOUMISSIONNAIRE, déclare que (*cocher une des cases ci-dessous*) :

- (1) le SOUMISSIONNAIRE n'a pas d'établissement au Québec;
- (2) le SOUMISSIONNAIRE a un établissement au Québec et emploie moins de 50 personnes au Québec;
- (3) le SOUMISSIONNAIRE a un établissement au Québec et emploie 50 personnes ou plus au Québec, mais depuis moins de 6 mois;
- (4) le SOUMISSIONNAIRE a un établissement au Québec et emploie 50 personnes ou plus au Québec et ce, depuis 6 mois ou plus ; je déclare donc que le SOUMISSIONNAIRE respecte et va continuer de respecter les exigences de la section II du chapitre V du titre II de la *Charte de la langue française* (« Francisation des entreprises employant 50 personnes ou plus ») et notamment que son nom ne figure pas sur la liste des entreprises non conformes au processus de francisation qui est publiée et tenue à jour par l'OQLF. De plus, (*cocher une des 4 cases ci-dessous*) :
  - je déclare que le SOUMISSIONNAIRE détient un certificat de francisation en vigueur délivré par l'OQLF et je le joins à la Soumission;
  - je déclare que le SOUMISSIONNAIRE ne détient pas de certificat de francisation et je joins à la Soumission une attestation d'application d'un programme de francisation en vigueur délivrée par l'OQLF;
  - je déclare que le SOUMISSIONNAIRE ne détient pas de certificat de francisation ou d'attestation d'application d'un programme de francisation et je joins à la Soumission un accusé de réception de l'analyse de la situation linguistique confirmant qu'il a transmis à l'OQLF l'« analyse de la situation linguistique »;
  - je déclare que le SOUMISSIONNAIRE ne détient pas de certificat de francisation, d'attestation d'application d'un programme de francisation ou d'accusé de réception de l'analyse de la situation linguistique et je joins à la Soumission une attestation d'inscription délivrée par l'OQLF; je déclare également que le SOUMISSIONNAIRE s'engage à transmettre à l'OQLF, dans le délai prescrit par la *Charte de la langue française* (RLRQ, c. C-11), une « analyse de la situation linguistique ».

Je déclare également que le SOUMISSIONNAIRE n'a pas reçu d'offre de l'OQLF de mettre en place les services d'apprentissage du français fournis par Francisation Québec ou que, si le SOUMISSIONNAIRE a reçu une telle offre, il a accepté celle-ci et n'a pas fait défaut de respecter les modalités convenues avec Francisation Québec.

Nom du représentant : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

---

**ANNEXE 7.00 - LISTE DES MEMBRES DU REGROUPEMENT DE PERSONNES**

**Titre :** Rénovation des suites de bureaux ISP/PCVRU

**Numéro :** BP2405-22065

*(Le SOUMISSIONNAIRE qui prend la forme d'un Regroupement de Personnes doit compléter la présente annexe et la joindre à sa Soumission)*

*Le SOUMISSIONNAIRE est un Regroupement de Personnes dont les membres sont les suivants :*

<b>À remplir pour chaque membre du Regroupement de Personnes</b>			
<b>Nom</b>	<b>Numéro de téléphone</b>	<b>NEQ</b>	<b>Adresse</b>

---

**ANNEXE 7.00 - PROCURATION DES MEMBRES DU REGROUPEMENT DE PERSONNES**

**Titre :** Rénovation des suites de bureaux ISP/PCVRU

**Numéro :** BP2405-22065

Nous, soussignés, autorisons le représentant du Regroupement de Personnes, soit M. [ou Mme] ..... (*indiquer le nom*), à signer la Soumission, pour et au nom du Regroupement de Personnes et, s'il y a lieu, les ententes à intervenir suite à l'Appel d'Offres identifié ci-haut ainsi que tout document accessoire, nécessaire ou utile, afin de donner suite à la présente procuration.

Fait à ....., le ..... (JJ/MM/AAAA)

**Membre #1 du Regroupement de Personnes :** .....

Nom du représentant autorisé du membre #1 : ..... (en lettres moulées)

Signature du représentant autorisé du membre #1 : .....

**Membre #2 du Regroupement de Personnes :** .....

Nom du représentant autorisé du membre #2 : ..... (en lettres moulées)

Signature du représentant autorisé du membre #2 : .....

**Membre #3 du Regroupement de Personnes :** .....

Nom du représentant autorisé du membre #3 : ..... (en lettres moulées)

Signature du représentant autorisé du membre #3 : .....



**ANNEXE 7.00 - AUTORISATION DE SIGNER LA SOUMISSION**

*(le SOUMISSIONNAIRE doit joindre ce document à sa Soumission)*

**ANNEXE 7.00 - LISTE DES SOUS-CONTRACTANTS**

**Titre :** Rénovation des suites de bureaux ISP/PCVRU

**Numéro :** BP2405-22065

*(le SOUMISSIONNAIRE qui prévoit confier une partie de l'exécution du Contrat à des Sous-Contractants doit compléter la présente annexe et la joindre à sa Soumission)*

*Les Sous-Contractants suivants sont proposés dans notre Soumission pour le présent Appel d'Offres :*

*(ajouter des lignes dans le tableau au besoin)*

<b>Nom du Sous-Contractant</b>	<b>NEQ du Sous-Contractant</b>	<b>Adresse du Sous-Contractant</b>	<b>Montant du Sous-Contrat</b>	<b>Date du Sous-Contrat *</b>

*\* la colonne « Date du Sous-Contrat » doit être remplie à la suite de l'adjudication du Contrat seulement.*

**ANNEXE 7.00 - ATTESTATION DE REVENU QUÉBEC**

*(le SOUMISSIONNAIRE doit joindre ce document à sa Soumission)*

**ANNEXE 7.00 - ABSENCE D'ÉTABLISSEMENT AU QUÉBEC**

**Titre** : Rénovation des suites de bureaux ISP/PCVRU

**Numéro** : BP2405-22065

Tout SOUMISSIONNAIRE ayant un établissement au Québec où il exerce ses activités de façon permanente, clairement identifié à son nom et accessible durant les heures normales de bureau doit transmettre au DONNEUR D'ORDRE, avec sa Soumission, une attestation de Revenu Québec valide et n'ayant pas été délivrée après la date et l'heure limites de réception des Soumissions.

Tout SOUMISSIONNAIRE n'ayant pas un établissement au Québec où il exerce ses activités de façon permanente, clairement identifié à son nom et accessible durant les heures normales de bureau doit, en lieu et place de l'attestation de Revenu Québec, remplir et signer le présent formulaire et le joindre à sa Soumission.

Je, soussigné(e), ..... (nom de la personne autorisée par le SOUMISSIONNAIRE), ..... (titre), en présentant au DONNEUR D'ORDRE la Soumission ci-jointe, atteste que les déclarations ci-après sont complètes et exactes.

AU NOM DE : ..... (nom du SOUMISSIONNAIRE)

Je déclare ce qui suit :

- a) le SOUMISSIONNAIRE n'a pas un établissement au Québec où il exerce ses activités de façon permanente, clairement identifié à son nom et accessible durant les heures normales de bureau.
- b) j'ai lu et je comprends le contenu de la présente déclaration.
- c) je suis autorisé(e) par le SOUMISSIONNAIRE à signer cette déclaration et à présenter, en son nom, la Soumission.
- d) je reconnais que le SOUMISSIONNAIRE est inadmissible à présenter une Soumission en l'absence du présent formulaire ou de l'attestation délivrée par Revenu Québec.

Et j'ai signé :

\_\_\_\_\_ Date

\_\_\_\_\_ Signature

**ANNEXE 7.00 - COPIE DES LICENCES ET PERMIS**

---

**ANNEXE 7.00 - DÉCLARATION D'INTÉGRITÉ**

Je déclare avoir pris connaissance des exigences d'intégrité auxquelles le public est en droit de s'attendre d'une partie à un contrat public, et dont le respect est évalué au regard notamment des éléments prévus aux articles 21.26, 21.26.1 et 21.28 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (chapitre C-65.1), et je m'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour y satisfaire pendant toute la durée du contrat à être conclu.

\_\_\_\_\_

Nom

\_\_\_\_\_

Signature

\_\_\_\_\_

Date

*Cette obligation ne s'applique pas à un SOUMISSIONNAIRE qui détient une autorisation de contracter délivrée par l'Autorité des marchés publics (AMP).*



**ANNEXE 7.00 - LISTE DES TRAVAUX SIMILAIRES**

**Le SOUMISSIONNAIRE doit compléter le présent document.**

**Une reproduction de ce document dans un format différent, mais contenant les mêmes informations, est également acceptée.**

<b>Nom du donneur d'ordre et coordonnées de son représentant</b>	<b>Description sommaire du projet et numéro de référence SEAO</b>	<b>Montant total des travaux pour l'ensemble du projet</b>	<b>Nom et NEQ du contractant et montant des travaux exécutés (1)</b>

(1) À remplir seulement si les travaux ont été exécutés à titre de sous-contractant.



## ANNEXE 7.00 - LISTE DE LA MAIN-D'OEUVRE

LE SOUMISSIONNAIRE DOIT REMPLIR LE TABLEAU QUI SUIT POUR INDIQUER LA MAIN-D'ŒUVRE QU'IL PROPOSE D'UTILISER POUR L'EXÉCUTION DU PRÉSENT CONTRAT.

LISTE DE LA MAIN D'OEUVRE		
Métier, spécialité et occupation	Nom et prénom	Nombre d'années d'expérience

**N.B. :** l'ADJUDICATAIRE doit respecter les taux horaires en vigueur de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction au Québec (Commission de la construction du Québec (CCQ) et/ou Association de la construction du Québec (ACQ), secteur génie civil et voirie).

**N.B. :** si, subséquentement à la production de cette liste et après l'adjudication du Contrat, l'ADJUDICATAIRE fait face à des augmentations des taux horaires de la main-d'œuvre, il doit assumer seul cette hausse sur ses coûts d'opération.

**ANNEXE 7.00 - PROGRAMME DE SANTÉ ET SÉCURITÉ**

(le SOUMISSIONNAIRE doit fournir ce document)

---

**ANNEXE 7 - LISTE DES TRAVAUX SOUS-CONTRACTÉS**

Le SOUMISSIONNAIRE soumet ci-après la liste des activités qui sont sous-contractés. Pour chacune des activités sous-contractées. Le SOUMISSIONNAIRE indique le nom du sous-contractant de même que la nature des travaux confié en sous-contrat.

Activité sous-traitée / Équipement	Nom du sous-contractant	Coût approximatif

Le contenu de la liste des activités sous-contractées, une fois le Contrat OCTROYÉ, ne peut être modifié sans le consentement écrit du DONNEUR L'ADJUDICATAIRE doit engager des sous-contractants possédant la licence requise et appropriée à la nature du travail (RBQ, ingénierie, Architecte, etc.) qui lui est confié.

**ANNEXE 7.00 – STATUT AU REGISTRAIRE DES ENTREPRISES**